



**FIFA**

*For the Game. For the World.*



# Loi 7

## Durée du match



# Sujets

2

- Récupération des arrêts de jeu

L'arbitre est responsable des décisions concernant le temps perdu au cours de chaque mi-temps:

- **remplacements**
- **évaluation des blessures des joueurs**
- **transport des joueurs blessés hors du terrain de jeu pour traitement**
- **perte de temps**
- **autres raisons**





# Récupération des arrêts de jeu

4

**D**e nombreux arrêts de jeu sont tout à fait normaux dans une partie (rentrée de touche, sortie de but, etc.)

**I**l convient donc de n'accorder de temps additionnel que si ces arrêts de jeu sont excessifs.

**L'**arbitre ne peut compenser une erreur de chronométrage survenue en première mi-temps en augmentant ou réduisant la durée de la seconde mi-temps.



**L**e quatrième officiel doit indiquer le minimum de temps additionnel décidé par l'arbitre à la fin de la dernière minute de chaque période de jeu.

**L'**annonce du temps additionnel n'indique pas le temps exact qu'il reste à jouer. Le temps additionnel peut augmenter si l'arbitre le considère opportun, mais il ne peut en aucun cas être réduit.